

RAPPORT ANNUEL 2010





TABLE DES MATIÈRES

- 4 _Avant-propos du Président
- 5 _Organe de gestion / droit de signature
- 6 _Résumé

Comptes annuels 2010

- 8 _Bilan
- 10 _Comptes d'exploitation
- 13 _Annexe
- 20 _Rapports
- 22 _Données statistiques

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

_Malgré une année boursière difficile, GaleniCare Fondation de prévoyance a très bien su tirer son épingle du jeu et est parvenue à continuer à augmenter son degré de couverture. Comme par le passé, les revenus de la fortune, la «troisième source de cotisation», ont contribué de manière significative à la santé financière de GaleniCare Fondation de prévoyance, ce qui met en lumière l'importance des événements boursiers. Par ailleurs, l'exercice a été caractérisé par la faiblesse historique persistante des taux d'intérêt. Dans plusieurs Etats européens, la crise de la dette – principalement en Grèce et en Irlande – a fortement ébranlé les marchés financiers, avec pour conséquence une dépréciation massive de l'euro, de la livre britannique et du dollar américain. Cette évolution a également laissé des traces auprès de GaleniCare Fondation de prévoyance, entraînant des effets négatifs sur la performance. Il est cependant possible d'affirmer que la stratégie de placement adoptée par le Conseil de fondation en 2010 et axée sur le long terme s'est avérée probante.

_Afin de gérer les placements financiers de manière plus flexible à l'avenir, le Conseil de fondation a décidé d'élargir les fourchettes de diverses catégories de placements. En outre, un deuxième mandat de gestion de fortune (placement immobilier indirect) a été attribué.

_GaleniCare Fondation de prévoyance a réalisé un rendement des placements de 4.1% pendant l'exercice. Ce résultat réjouissant a permis de dépasser le benchmark stratégique de 2.69% de manière claire et d'augmenter de 1.4 point le degré de couverture, qui s'établit à 107.2% au 31 décembre 2010.

_Au cours de l'exercice 2010, la réserve de fluctuation de valeurs a pu être relevée de quelque CHF 2.5 millions, à CHF 9 millions. La valeur cible nécessaire pour garantir la stabilité financière à long terme, qui s'élève à 15.2% de l'ensemble des engagements de GaleniCare Fondation de prévoyance – soit environ CHF 19.1 millions – n'est donc pas encore atteinte. Comme il faut compter avec des marchés financiers volatils et une évolution de la conjoncture incertaine ces prochaines années également, le Conseil de fondation a décidé de rémunérer les capitaux de prévoyance à 2% en 2010, relative au taux LLP minimal. Pour 2011 et pour les mêmes raisons financières, il y a lieu de renoncer à l'augmentation des rentes.

_Fait réjouissant, le nombre des membres de la Fondation a une fois encore enregistré une hausse de plus de 6%, et ne devrait pas tarder à franchir la barre des 2'000 assurés. A la fin de l'année, GaleniCare Fondation de prévoyance comptait 1'858 membres actifs (1'751 l'année précédente) et 49 retraités (40 l'année précédente).



Felix Burkhard

_Président du Conseil de fondation

_Le Conseil de fondation et la Direction de GaleniCare Fondation de prévoyance s'efforcent en permanence de pouvoir offrir aux assurés un système de prévoyance solide et tourné vers l'avenir. Ils mettent tout en œuvre pour que GaleniCare Fondation de prévoyance reste une caisse de pension attrayante et n'ayant pas à souffrir la comparaison avec d'autres caisses. Les assurés peuvent compter sur la compétence, la loyauté, l'ouverture et la disponibilité des membres du Conseil de fondation ainsi que sur celles de Monsieur René Mischler, gérant, et de ses collaborateurs de la Direction. Je tiens à remercier tous les collaborateurs, qui ont accompli leurs tâches les plus diverses et très exigeantes avec grand succès, pour leur engagement et leur disposition à relever sans cesse de nouveaux défis.

Berne, en mai 2011

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Burkhard', written in a cursive style.

Felix Burkhard
Président du Conseil de fondation

ORGANE DE GESTION / DROIT DE SIGNATURE

CONSEIL DE FONDATION

_Mandat jusqu'en 2013

Représentants de l'employeur

- _Felix Burkhard, Subingen (Président)*
- _Marianne Ellenberger, Rüfenacht*
- _Fritz Hirsbrunner, Lutry*
- _Olivier Zbinden, Auvernier

Représentants du personnel

- _Regula Streuli, Stallikon
- _Sandra Medici-Tanner, Epalinges
- _Juan-Carlos Regadera, Payerne
- _Giuseppe Marino, Ennetbaden

GÉRANT

_René Mischler, Hinterkappelen*

EXPERT / ORGANE DE CONTRÔLE / AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

Expert en prévoyance professionnelle

_Jean-Marc Wanner, Hewitt Associates SA, Nyon
(Mandat jusqu'en 2010)

Organe de contrôle

_T & R AG, Gümligen (Mandat jusqu'en 2010)

Autorité de surveillance

_Office des assurances sociales et de la surveillance
des fondations, Berne

* autorisé à signer (signature collective à deux)

RÉSUMÉ

LES RÉSULTATS EN BREF

_Excédent des recettes en chiffres ronds avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs de CHF 2'507'000.00 (année précédente: CHF 7'732'000.00).

_Depuis 2003, le degré de couverture est calculé selon les dispositions légales de l'art. 44, al. 1 OPP2. Cette formule s'applique à toutes les institutions de prévoyance.

Elle est la suivante:

Total des actifs à la valeur de marché, moins les dettes, les comptes de régularisation passifs et les réserves de l'employeur
×100

Capital de prévoyance nécessaire aux opérations d'assurance

_Il en résulte un degré de couverture de 107.2% (année précédente: 105.8%).

_Rendement global des placements: 4.14% (année précédente: 9.59%). L'écart positif par rapport à notre indice de référence (2.69%) est de 1.45 points.

_La réserve de fluctuation de valeurs s'élève à CHF 9'001'080.70 pour l'exercice sous revue (année précédente: CHF 6'494'423.79), soit CHF 10'099'919.30 en dessous de la valeur cible de CHF 19'101'000.00 (15.2% des engagements).

ACTIVITÉS

_Au cours de l'exercice, le Conseil de fondation s'est réuni une fois pour traiter notamment des questions suivantes:

_Approbation du rapport annuel et des comptes 2009

_Renoncement aux adaptations de rentes

_Examen de l'intégration de la Fondation en faveur du personnel des sociétés du groupe Sun Store au sein de GaleniCare Fondation de prévoyance.

_Situation financière

_Par décision rendue par voie de circulaire, le Conseil de fondation a en outre approuvé l'adaptation des fourchettes dans le cadre de la stratégie de placement.

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL DE FONDATION

Représentants de l'employeur

_Le Conseil d'administration de GaleniCare SA a élu Olivier Zbinden, Responsable Finances et Administration Retail, pour succéder à Philippe Milliet.

Représentants du personnel

_Les assurés de GaleniCare Fondation de prévoyance ont élu Giuseppe Marino, pharmacien, pour succéder à Annemarie Zulauf, qui a pris sa retraite.



BILAN

Actifs

en CHF

2010

2009

Placements

Liquidités et créances

Liquidités et créances sur le marché monétaire		19'912'093.46		1'781'496.79
Créances		429'863.46		520'225.00
Total liquidités et créances	14.78%	20'341'956.92	1.94%	2'301'721.79

Obligations

Obligations suisses		12'022'500.00		12'059'000.00
Parts de fondations/fonds de placements		29'993'454.86		29'879'917.64
Total obligations	30.52%	42'015'954.86	35.29%	41'938'917.64

Hypothèques

Parts de fondations/fonds de placements		3'755'856.00		3'233'034.20
Total hypothèques	2.73%	3'755'856.00	2.72%	3'233'034.20

Actions

Actions suisses		10'803'794.70		7'668'328.25
Actions étrangères		131'865.00		86'047.50
Parts de fondations/fonds de placements		23'210'135.34		23'626'333.96
Total actions	24.81%	34'145'795.04	26.41%	31'380'709.71

Placements alternatifs

Hedge funds		4'550'710.48		4'055'212.58
Total placements alternatifs	3.31%	4'550'710.48	3.41%	4'055'212.58

Immeubles

Immeubles/parts de propriétés immobilières		902'000.00		936'000.00
Parts de fondations/fonds de placements		11'348'169.06		14'356'328.92
Total immeubles	8.90%	12'250'169.06	12.87%	15'292'328.92

Placements mixtes

Parts de fondations/fonds de placements		15'129'772.20		14'524'534.80
Total placements mixtes	10.99%	15'129'772.20	12.22%	14'524'534.80

Placements auprès de l'employeur

Actions Galenica SA		4'237'500.00		2'812'500.00
Comptes courants		1'183'754.79		3'271'582.47
Total placements chez l'employeur	3.94%	5'421'254.79	5.12%	6'084'082.47

Total placements

		137'611'469.35		118'810'542.11
Compte de régularisation actif	0.03%	37'113.50	0.03%	31'355.95
Total actifs		137'648'582.85		118'841'898.06

Passifs

en CHF	2010		2009	
Dettes				
Prestations de libre passage et rentes		2'906'168.25		418'405.47
Banques/assurances		59'528.90		54'014.15
Autres dettes		3'808.40		123.65
Total dettes	2.16%	2'969'505.55	0.40%	472'543.27
Compte de régularisation passif	0.01%	15'746.30	0.01%	6'528.60
Réserve de contributions de l'employeur	0.00%	—	0.00%	4'572.30
Capitaux de prévoyance et provisions techniques				
Capital de prévoyance assurés actifs		114'998'102.30		103'198'600.10
Capital de prévoyance retraités		9'694'680.00		7'949'752.00
Provisions techniques		969'468.00		715'478.00
Total capitaux de prévoyance et provisions techniques	91.29%	125'662'250.30	94.13%	111'863'830.10
Réserve de fluctuation de valeurs	6.54%	9'001'080.70	5.46%	6'494'423.79
Capital de la fondation, fonds libres/découvert				
Situation en début de période		—		-1'237'895.84
Excédent des charges/produits		—		1'237'895.84
Total capital de la fondation, fonds libres/découvert	0.00%	—	0.00%	—
Total passifs		137'648'582.85		118'841'898.06

COMPTES D'EXPLOITATION

en CHF	2010	2009
Cotisations ordinaires, autres cotisations et apports		
Cotisations des assurés	3'994'747.60	3'594'732.50
Cotisations de l'employeur	7'018'977.10	6'443'093.70
Primes uniques	1'380'046.00	2'721'764.00
Cotisations supplémentaires	–	14'219.65
Apports dans la réserve de contributions de l'employeur	11'917.60	–
	12'405'688.30	12'773'809.85
Prestations d'entrée		
Apports de libre passage	12'315'775.00	17'769'432.85
Remboursement de versements anticipés EPL/divorce	147'634.00	31'181.30
	12'463'409.00	17'800'614.15
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	24'869'097.30	30'574'424.00
Prestations réglementaires		
Rentes de vieillesse	–648'565.00	–516'085.00
Rentes de survivants	–10'608.00	–2'198.00
Rentes d'invalidité	–24'960.00	–23'992.00
Prestations en capital à la retraite	–1'813'988.05	–1'566'888.70
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	–	–293'866.00
	–2'498'121.05	–2'403'029.70
Prestations de sortie		
Prestations de libre passage en cas de sortie	–8'176'631.30	–5'417'644.05
Versements anticipés EPL/divorce	–745'648.55	–657'597.70
	–8'922'279.85	–6'075'241.75
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	–11'420'400.90	–8'478'271.45
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		
Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	–9'706'984.05	–16'991'060.40
Constitution de capitaux de prévoyance retraités	–1'744'928.00	–3'547'694.00
Constitution de provisions techniques	–253'990.00	–363'313.00
Intérêts sur les capitaux d'épargne	–2'092'518.15	–1'815'690.30
Dissolution de réserves de contributions	4'619.70	–
	–13'793'800.50	–22'717'757.70
Produits de prestations d'assurance		
Prestations d'assurance	47'400.00	354'500.30
Parts d'excédents provenant d'assurances	75'668.50	227'171.00
	123'068.50	581'671.30
Charges d'assurance		
Primes d'assurance	–1'524'861.15	–1'431'544.05
Cotisations au fonds de garantie	–59'528.90	–54'014.15
	–1'584'390.05	–1'485'558.20
Résultat net de l'activité d'assurance	–1'806'425.65	–1'525'492.05

en CHF	2010	2009
Placements		
Intérêts actifs	272'342.70	604'987.04
Produits des titres	1'605'671.18	1'059'932.35
Bénéfice sur les cours	3'627'039.86	8'347'920.25
Résultat net sur l'immobilier	17'354.25	85'148.95
Perte sur les cours	-656'857.96	-431'675.87
Frais d'administration des placements	-128'521.12	-39'861.07
Intérêts passifs	-19'999.94	-25'434.03
Intérêts sur les réserves de contributions	-47.40	-604.55
Résultat net des placements	4'716'981.57	9'600'413.07
Produits divers		
Produits divers	234.92	—
	234.92	—
Frais d'administration		
Frais d'administration	-404'133.93	-342'601.39
	-404'133.93	-342'601.39
Excédent des produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	2'506'656.91	7'732'319.63
Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-2'506'656.91	-6'494'423.79
Excédent des produits après constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	—	1'237'895.84



BASES ET ORGANISATION

Forme juridique et but

_GaleniCare Fondation de prévoyance a été créée par GaleniCare SA le 12 décembre 2001.

_Conformément aux statuts, elle assure, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, les employés des entreprises de GaleniCare SA contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

_GaleniCare Fondation de prévoyance est gérée selon le principe de la primauté des cotisations. Cela signifie que les cotisations des employés et des employeurs sont créditées sur un compte d'épargne individuel prévu pour chaque personne assurée.

_GaleniCare Fondation de prévoyance est une fondation partiellement autonome. Les risques en cas de décès et d'invalidité sont assurés auprès de la Mobilière.

Enregistrement selon la LPP et fonds de garantie

_GaleniCare Fondation de prévoyance est inscrite au registre des fondations de prévoyance du canton de Berne sous le numéro d'immatriculation BE.0801 et est soumise à la surveillance de l'Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne (OASSF).

_GaleniCare Fondation de prévoyance est enregistrée auprès du Fonds de garantie LPP sous le numéro d'immatriculation BE801.

Indications des actes et des règlements

Statuts	12.12.2001
Règlement de prévoyance	19.5.2006 ¹⁾
Règlement de placement	1.1.2009
Règlement relatif à la constitution de réserves	22.5.2007

¹⁾ Avec les amendements du 22 mai 2007 et du 23 mai 2008. Pas encore approuvé.

_Les dispositions concernant la liquidation partielle sont intégrées dans le règlement de prévoyance.

Employeurs affiliés

_La pharmacie Corviglia AG a été intégrée à la Fondation le 1^{er} juin 2010. Sa fusion avec GaleniCare AG est effectuée au 1^{er} janvier 2011. Wynepharm AG a fusionné avec GaleniCare AG au 1^{er} juillet 2010.

_A fin 2010, les sociétés suivantes sont ainsi rattachées à notre fondation:

- _Bahnhof Apotheken Thun AG
- _Coop Vitality AG
- _Corviglia Apotheke AG
- _Farmacia Realini SA
- _GaleniCare AG
- _GaleniCare Management AG
- _Golaz SA
- _Kloster Apotheke Muri AG
- _Mediservice AG
- _Pharmacie d'Epalinges SA
- _Stern-Apotheke AG
- _St. Jakob Apotheke AG
- _Vispach Apotheke AG
- _Winconcept AG

PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Confirmation de la présentation des comptes

_La clôture des comptes de GaleniCare Fondation de prévoyance correspond aux normes Swiss GAAP RPC 26.

Principes comptables et d'évaluation

_La tenue de la comptabilité et les principes d'évaluation sont conformes aux prescriptions des art. 47, 48 et 48a OPP2 et aux normes Swiss GAAP RPC 26.

Catégorie d'investissement

- _Monnaies Selon liste des cours
- _Obligations suisses et étrangères en CHF
A la valeur boursière
- _Obligations étrangères (en monnaies étrangères)
A la valeur boursière en CHF
- _Parts d'obligations de fondations de placement suisses et étrangères A la valeur d'inventaire
- _Parts d'hypothèques de fondations de placement
A la valeur d'inventaire
- _Hypothèques et autres prêts A la valeur nominale
- _Immeubles A la valeur de rendement ou à une valeur vénale inférieure
- _Parts de propriétés immobilières A la valeur de rendement ou à une valeur vénale inférieure
- _Parts de fondations de placement immobilier
A la valeur d'inventaire
- _Parts de fonds de placement immobilier
A la valeur boursière
- _Actions de sociétés immobilières (SI)
A la valeur intrinsèque
- _Actions suisses A la valeur boursière
- _Actions étrangères A la valeur boursière en CHF
- _Parts d'actions de fondations de placement suisses et étrangères A la valeur d'inventaire
- _Fonds des actions A la valeur du capital
- _Hedge funds A la valeur boursière
- _Dettes A la valeur nominale
- _Compte de régularisation passif
A la valeur nominale
- _Provisions non techniques Trésorerie estimée
- _Capitaux de prévoyance et provisions techniques
Selon estimation actuarielle
- _Réserve de fluctuation de valeur Valeur de l'avoir selon les méthodes d'économie financière

_Valeur boursière Prix de vente du titre à la bourse suisse SIX le dernier jour de cotation de l'année

_Valeur du capital Valeur boursière diminuée des intérêts courus

_Valeur d'inventaire Valeur vénale

_Valeur de rendement Rendements bruts de location capitalisés avec des facteurs conformes au marché (7% actuellement).

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

_Au cours de l'exercice sous revue, il n'y a pas eu de modifications.

RISQUES ACTUARIELS/COUVERTURE DES RISQUES/DEGRÉ DE COUVERTURE

Nature de la couverture des risques, réassurances

_Le risque retraite est supporté par la Fondation. Afin d'assurer une couverture en cas d'invalidité et de décès, la Fondation a signé un contrat avec la Mobilière.

_Au cours de l'exercice sous revue, la prime brute s'est élevée à CHF 1'524'861.15 (année précédente: CHF 1'431'544.05).

_Au cours de l'exercice sous revue, la part d'excédent s'est élevée à CHF 75'668.50 (année précédente: CHF 227'171.00).

Explication concernant les actifs et passifs découlant des contrats d'assurance

_Les différentes transactions avec La Mobilière et Swiss Life sont exécutées sur un compte courant.

_Le capital de couverture des prestations en cours au 31 décembre 2010 s'élevait à CHF 2'733'062.00 (année précédente: CHF 2'916'027.00).

Evolution et rémunération du capital de prévoyance

Evolution du capital de prévoyance

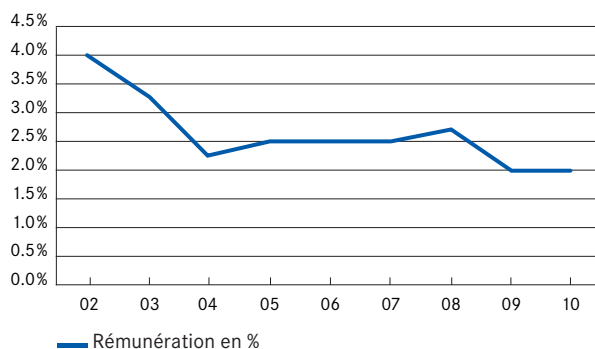
_Au cours de l'exercice sous revue, le capital de prévoyance a augmenté de CHF 11'799'502.20, à CHF 114'998'102.30 (année précédente: CHF 103'198'600.10).

_Au cours de l'exercice 2010, le capital de prévoyance a été rémunéré au taux de 2% (année précédente: 2%).

Evolution des taux d'intérêts

_Les capitaux de prévoyance ont été rémunérés au taux fixé par la loi (LPP).

Taux d'intérêts



Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

_A la clôture de l'exercice sous revue, l'avoir de vieillesse selon la LPP se montait à CHF 54'396'326,35 (année précédente: CHF 47'698'617,85) soit 47,3% du capital de prévoyance des assurés actifs.

Evolution du capital de couverture pour les retraités

Pendant l'exercice, le fonds des rentes a progressé de CHF 1'744'928.00, à CHF 9'694'680.00 (année précédente: CHF 7'949'752.00).

Résultat du dernier rapport actuariel

_Le rapport actuariel sur les comptes annuels 2007 a été établi par Hewitt, le 17 octobre 2008. En 2009, un rapport supplémentaire a été dressé sur la situation financière au 31 décembre 2008.

_Le Comité de fondation a demandé à ses experts d'établir un nouveau rapport concernant les comptes annuels 2010.

Bases techniques

_La Fondation applique les bases techniques de calcul EVK 2000 4%.

_Dans le cas de la réserve technique, il s'agit exclusivement de la réserve pour l'accroissement de l'espérance de vie. Du fait que la couverture en cas de décès et d'invalidité est entièrement réassurée, il n'est pas nécessaire de constituer des réserves supplémentaires.

_Au cours de l'exercice sous revue, la réserve pour l'accroissement de l'espérance de vie a évolué comme suit:

	en CHF
Situation au 1 ^{er} janvier	715'478.00
Ajustement	253'990.00
Situation au 31 décembre	969'468.00

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

_Le degré de couverture est calculé selon la formule suivante:

$$\frac{F_p \times 100}{C_p} = \text{degré de couverture exprimé en \%}$$

_où: F_p = fortune de prévoyance disponible, composée de l'ensemble des actifs comptabilisés à la valeur de marché au jour de clôture du bilan, diminué des dettes, des comptes de régularisation passifs et des réserves de contributions de l'employeur:

	en CHF
Actifs du bilan:	137'648'582.85
dont sont déduits:	
_dettes	2'969'505.55
_comptes de régularisation passifs	15'746.30
_réserves de contributions de l'employeur	—
Fortune de prévoyance disponible	134'663'331.00

C_p = capital de prévoyance actuariel nécessaire, incluant la totalité des capitaux d'épargne et de couverture, ainsi que les réserves techniques requises.

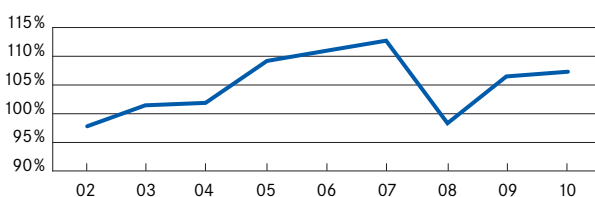
	en CHF
Capital de prévoyance assurés actifs	114'998'102.30
Capital de prévoyance retraités	9'694'680.00
Provisions techniques	969'468.00
Capital de prévoyance nécessaire aux opérations d'assurance	125'662'250.30

$$\text{Degré de couverture} = \frac{134'663'331.00 \times 100}{125'662'250.30} = 107.2\%$$

_Le degré de couverture qui en résulte en conformité avec l'article 44 al. 1 OPP2 s'élève ainsi à 107.2% au 31 décembre 2010 (année précédente: 105.8%).

_Ces dernières années, l'évolution du degré de couverture a été la suivante:

Degré de couverture



EXPLICATIONS RELATIVES AUX PLACEMENTS

Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

_Les principes, directives et tâches en matière de placements sont spécifiés par le règlement de placement du 1^{er} janvier 2009.

Global Custodian

_Credit Suisse SA, Zurich

Mandats de gestion de fortune

_Credit Suisse SA, Zurich (mandat mixte)

_Credit Suisse SA, Zurich (Immeubles CH + monde, indirect)¹⁾

Toute rétrocession sera intégralement créditée au compte de la Fondation de prévoyance, ce que garantit une déclaration de loyauté établie par les membres du Conseil de fondation et la Direction.

Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

_Les principes de la constitution de la réserve de fluctuation de valeurs sont déterminés par PPCmetrics selon les principes de l'économie financière. Les bases de ces calculs sont constituées par les rendements et les risques attendus à court terme et à long terme pour les différentes catégories de placements. En se basant sur la nouvelle étude des actifs et passifs réalisée début 2009 en vue d'examiner la capacité de risque en matière de placements et d'élaborer une stratégie de placement adaptée en 2011, PPCmetrics a redéfini le besoin de réserves de fluctuation de valeurs, qui s'élève désormais à 15,2% des engagements (CHF 125'662'250.30).

_Il en résulte une valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs de CHF 19'101'000.00 (année précédente: CHF 17'003'000.00). Le déficit de réserves s'élève encore à CHF 10'099'919.30 (année précédente: CHF 10'508'576.21).

¹⁾ Attribution en décembre 2010. Mesure du rendement depuis 2011.

Structure des placements selon OPP2

_Le Conseil de fondation a approuvé, le 6 août 2010, par décision par voie de circulaire, l'élargissement des fourchettes dans les catégories de placements Obligations monnaies étrangères, Actions suisses et Actions étrangères.

_Les postes suivants se sont situés au-dessus ou au-dessous des fourchettes réglementaires:

Au-dessus

_Liquidités et créances

Au-dessous

_Immeubles suisses

_Limite relative aux immeubles

_En outre, la créance (avoir bancaire) à l'égard de Credit Suisse est supérieure à la limite de 10% prévue par l'art. 54. al. 1 de l'OPP2 (limite par débiteur). Ce dépassement à court terme ne présente aucun risque pour l'institution de prévoyance.

_Les liquidités ont été utilisées en janvier 2011 dans le cadre d'un mandat de placement immobilier indirect confié à Credit Suisse; par conséquent, plus aucun poste ne se trouve depuis au-dessous ou au-dessus des fourchettes réglementaires dans les catégories de placements mentionnées et la créance envers Credit Suisse est repassée au-dessous de la limite de 10%.

_L'avoir auprès de l'employeur a été rémunéré à 3% au cours de l'exercice sous revue.

Produits financiers dérivés en cours

_Au 31 décembre 2010, il n'existait aucun engagement financier.

Opérations de change à terme

_Au jour de clôture, il n'y avait aucune transaction de devises en cours.

Frais d'administration

_Les frais d'administration s'élèvent à CHF 211.90 par personne (année précédente: CHF 191.30).

	Neutre =			Limites OPP2	Etat au 31.12.2009 en %	Etat au 31.12.2010 en MCHF	Etat au 31.12.2010 en %
	Benchmark	Minimum	Maximum				
Liquidités et créances	1%	0%	15%		2.44	21'332	15.50
Obligations en CHF	39%	25%	53%		30.55	36'046	26.19
Hypothèques	2%	0%	4%	50%	2.72	3'756	2.73
Obligations en monnaies étrangères	10%	8%	15%		9.79	11'356	8.25
Placements auprès de l'employeur	0%	0%	5%	OPP2 Art. 57	5.12	5'421	3.94
Actions suisses	10%	8%	15%		11.01	16'009	11.63
Actions étrangères	15%	10%	20%		19.13	22'903	16.64
Immeubles suisses	15%	10%	20%		12.05	10'223	7.43
Immeubles étrangers	2%	0%	4%	10%	1.59	2'920	2.12
Placements alternatifs	6%	0%	9%	15%	5.61	7'683	5.58
Total général	100%			100%	100.00	137'649	100.00
Total monnaies étrangères	27%	18%	39%	30%	30.50	39'688	28.83
Total actions	25%	18%	35%	50%	30.13	38'912	28.27
Total immeubles	17%	10%	24%	30%	13.64	13'143	9.55

DEMANDES DE L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

_Sous cette rubrique, aucun fait marquant n'est à signaler.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA SITUATION FINANCIÈRE

_Sous cette rubrique, aucun fait marquant n'est à signaler.

FAITS MARQUANTS APRÈS LA CLÔTURE DES COMPTES

_Aucun fait marquant n'est à signaler.

Berne, le 19 mai 2011
GaleniCare Fondation de prévoyance



Felix Burkhard
Président



René Mischler
Gérant



Rapport de l'organe de contrôle au Conseil de fondation de GaleniCare Fondation de prévoyance, Berne

_En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, comptes d'exploitation, annexe), la gestion et les placements ainsi que les comptes vieillesse de GaleniCare Fondation de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Les comptes annuels 2009 ont été vérifiés par un autre organe de contrôle.

_La responsabilité de l'établissement des comptes, de la gestion, des placements et des comptes vieillesse incombe au Conseil de fondation, notre mission consistant à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

_Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à la présentation des comptes et aux placements financiers, les décisions significatives en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes dans leur ensemble. Dans notre vérification de la gestion, nous portons une appréciation sur l'observation des prescriptions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, la perception des cotisations et le versement des prestations ainsi que sur le respect des dispositions concernant la loyauté dans la gestion de fortune. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

_Comme il ressort du point relatif à la «Structure des placements selon OPP2» de l'annexe, les limites légales (art. 54 OPP2) et réglementaires relatives aux placements n'étaient pas totalement respectées au 31 décembre 2010.

_Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements, de même que les comptes vieillesse, à l'exception du point évoqué ci-dessus concernant la gestion de fortune, sont conformes à la législation suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

_Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Gümligen, le 31 mars 2011

T & R AG

Peter Gurtner
Expert fiduciaire diplômé
Expert en révision agréé

Rita Casutt
Experte-comptable diplômée
Experte en révision agréée
Responsable du mandat de
révision

Rapport de l'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle

_En tant qu'experts agréés de GaleniCare Fondation de prévoyance, nous retenons les points suivants:

1. Les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement de GaleniCare Fondation de prévoyance sont conformes aux prescriptions légales et notamment à l'article 53, lettre b LPP.
2. La structure technique de la caisse de pension est conforme au système de primauté des cotisations avec une partie épargne et une partie couverture du risque.
3. Etant donné que la couverture des risques de décès et d'invalidité est prise en charge globalement par une compagnie d'assurance vie, il n'y a pas lieu de prendre des mesures préventives supplémentaires dans ce sens.
4. Le degré de couverture de GaleniCare Fondation de prévoyance s'élevait à 107.2% le 31 décembre 2010 (105.8% le 31 décembre 2009).
5. Le Conseil de fondation a décidé de verser, pour 2010, un intérêt de 2% sur le capital de prévoyance des assurés.
6. La reconstitution de la réserve de fluctuation de valeurs s'est poursuivie. Au 31 décembre 2010, cette réserve s'élevait à environ CHF 9 millions, ce qui représente 47% de sa valeur cible (15.2% des engagements).

_Nous espérons que ces indications vous auront été utiles et restons naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'informations.

Nyon, le 17 mars 2011

Hewitt Associates SA

Jean-Marc Wanner

Expert dipl. en prévoyance professionnelle

DONNÉES STATISTIQUES

Evolution de l'effectif des assurés/retraités

_Au cours de l'exercice, l'effectif des assurés a évolué comme suit:

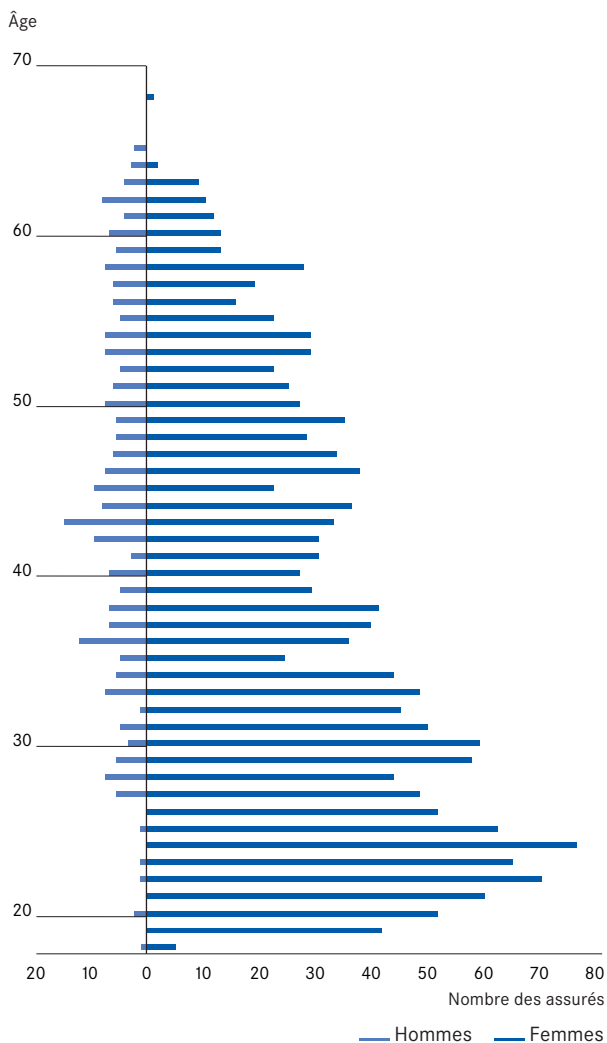
Assurés actifs

	2010	2009
Bahnhof Apotheken Thun AG	17	18
Coop Vitality AG	322	300
Corviglia Apotheke AG	9	-
Farmacie Realini SA	7	8
GaleniCare AG	1'205	1'128
GaleniCare Management AG	108	106
Golaz SA	39	33
Kloster Apotheke Muri AG	15	17
Mediservice AG	91	91
Pharmacie d'Epalinges SA	7	7
St. Jakob Apotheke AG	6	7
Stern-Apotheke AG	9	8
Vispach Apotheke AG	13	9
Winconcept AG	10	10
Wynepharm AG	-	9
Total	1'858	1'751

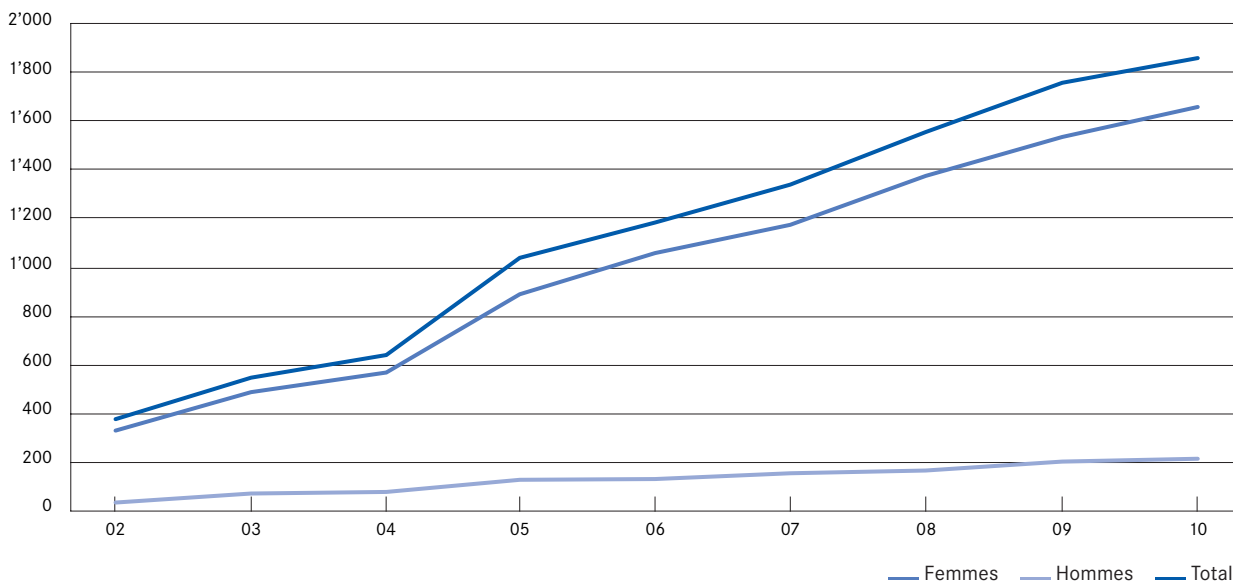
Age moyen des assurés actifs

	2010	2009
Femmes	36	35
Hommes	44	44
Total	37	36

Structure d'âge des assurés actifs



Evolution de l'effectif des assurés



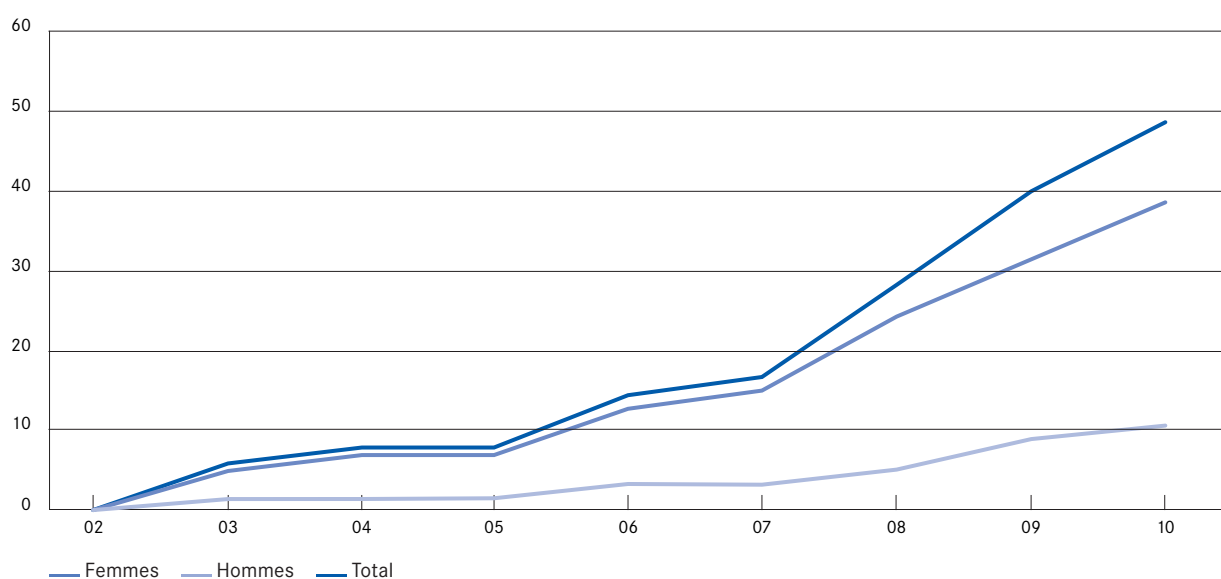
_Au cours de l'exercice, l'effectif des retraités a évolué comme suit:

	2010	2009
Rentes de vieillesse	42	33
Rentes de conjoint	2	2
Rentes d'orphelin	1	1
Rentes d'invalidité	4	4
Total	49	40

_Age moyen:

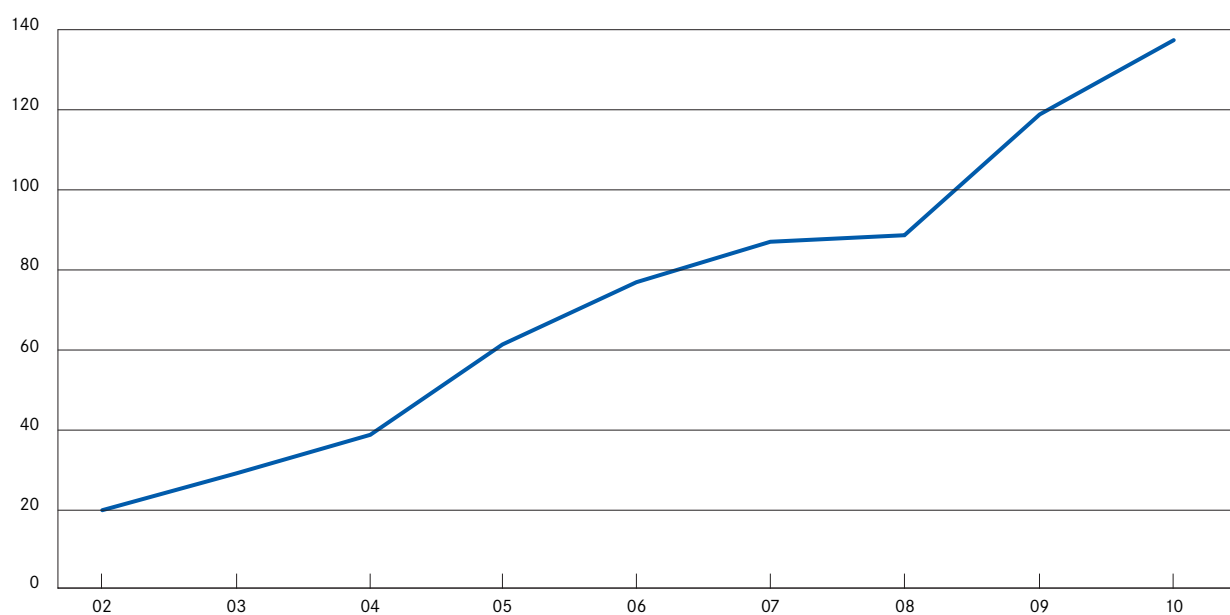
	2010	2009
Bénéficiaires de rentes de vieillesse	66	66
Conjoint(e)s	71	70

L'évolution de l'effectif des retraités



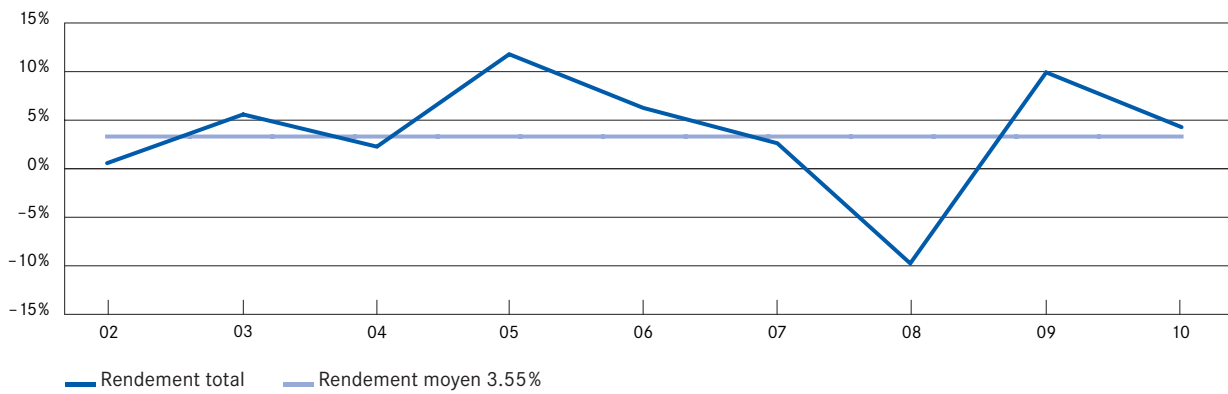
Evolution du bilan

en mio. CHF

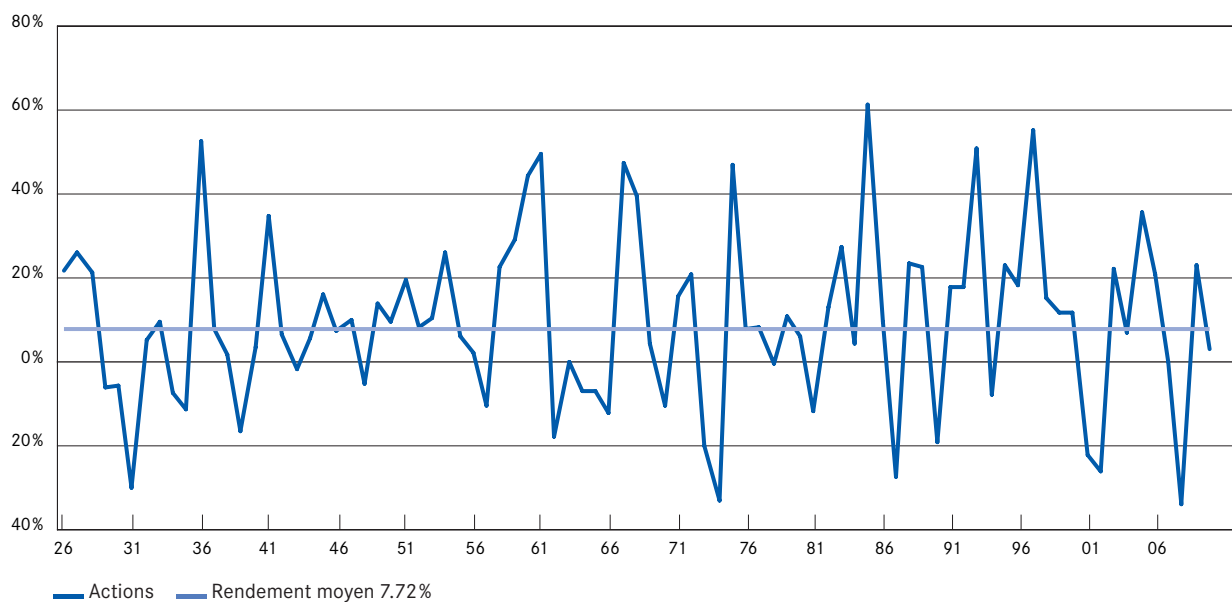


Evolution du rendement total des placements

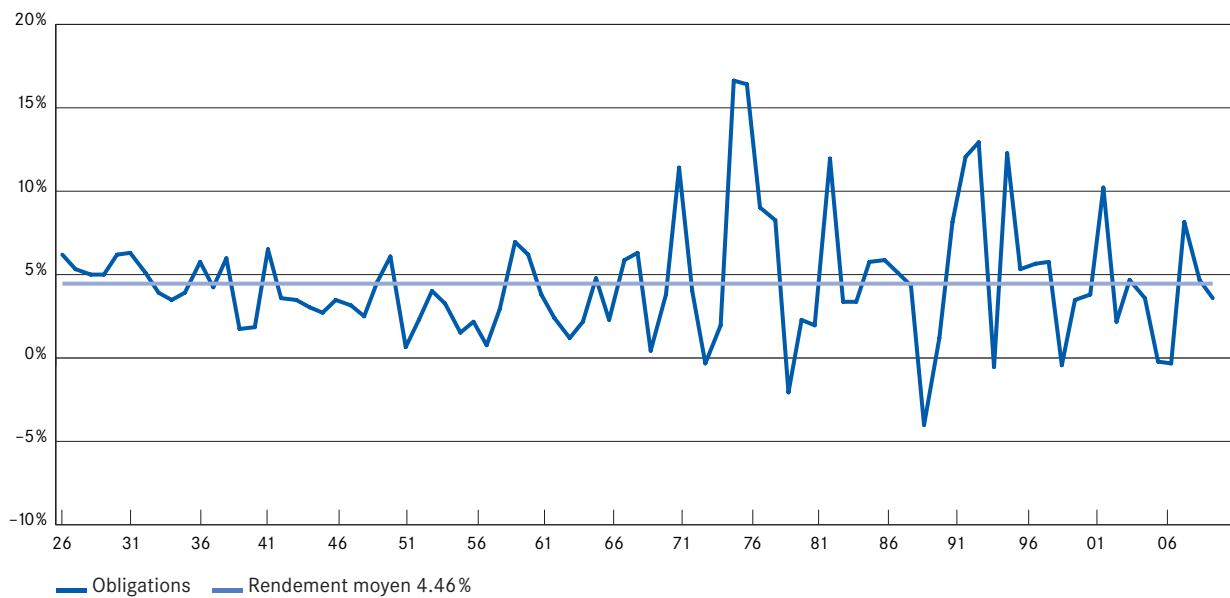
_Le rendement total des placements s'élève à 4.14% pour l'exercice sous revue (année précédente: 9.59%) dépassant ainsi l'indice de référence (2.69%) de 1.45 point. Le rendement moyen depuis le début (2002) représente 3.55% (année précédente: 3.48%).



Evolution du rendement des actions en Suisse depuis 1926



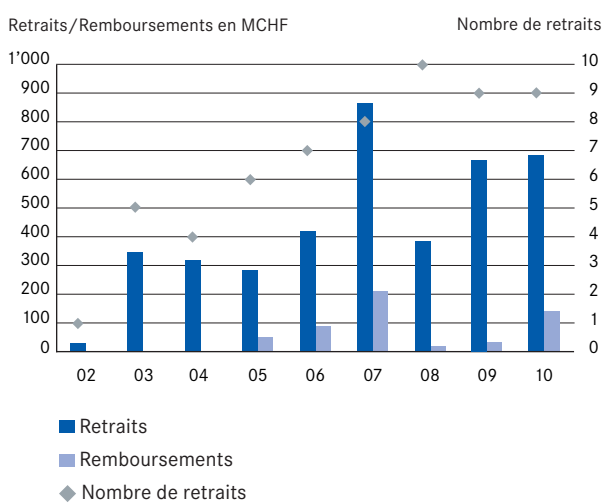
Evolution du rendement des obligations en Suisse depuis 1926



Retrait du capital pour l'acquisition d'un logement en propriété

_Depuis l'introduction en 1995 de la Loi fédérale pour l'encouragement à la propriété au moyen de la prévoyance professionnelle, 59 retraits du capital ont été effectués pour un total de CHF 4,0 millions. Des remboursements à hauteur de CHF 0,5 million ont eu lieu.

_Au cours de l'exercice sous revue, 9 retraits de capitaux (9 l'année précédente) ont été effectués, soit un total de 692 MCHF (658 MCHF l'année précédente).



GalenCare Fondation de prévoyance

Untermattweg 8 · case postale · CH-3001 Berne
Téléphone +41 58 852 87 00 · Téléfax +41 58 852 87 01
www.galenicare-pvs.ch

_Le rapport annuel est également disponible en allemand et en italien ainsi qu'au format PDF sur le site www.galenicare-pvs.ch.